



**Secrétariat Uniterre**

Av. du Grammont 9

1007 Lausanne

Tél : 021 601 74 67

Fax : 021 617 51 75

[info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)

[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

**A la presse**

Lausanne, le 14 septembre 2012

**Communiqué de presse : « Droits des paysans : la Suisse revoit sa copie ! »**

**La semaine prochaine, à Genève, plusieurs pays membres du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU vont officiellement "sponsoriser" une résolution demandant la mise en place d'un groupe de rédaction pour une déclaration internationale sur les droits des paysan-ne-s. La Suisse, opposée au printemps, pourrait se rallier au projet.**

En mars dernier, au sein du Conseil des droits de l'Homme, seule la Suisse a ouvertement émis son opposition quant à la rédaction d'une déclaration internationale sur les droits des paysannes et des paysans. Le syndicat paysan Uniterre, la Coopérative Longo maï, Swissaid, Pain pour le prochain, Action de Carême, FIAN Suisse, le CETIM et la Plate-forme pour une agriculture socialement durable ont alors exprimé leur stupéfaction quant à la position déplacée de la Suisse et ont fait appel à la société civile et aux représentants politiques pour soutenir la demande légitime des paysannes et des paysans représentés au niveau mondial par le mouvement La Via Campesina.

L'appel d'Uniterre, de la Coopérative Longo maï et des Œuvres d'entraide à protester contre l'attitude incompréhensible de la Suisse au sein du Conseil des Droits de l'Homme a trouvé un large écho. Plus de 1'000 personnes ont écrit personnellement à la Présidente de la Confédération, Madame Eveline Widmer-Schlumpf. En même temps, plusieurs interpellations ont été déposées par des parlementaires au Conseil national et les parlements cantonaux de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Jura ont transmis des résolutions à ce sujet à la Confédération.

La large solidarité avec la paysannerie d'ici et d'ailleurs a contribué à un changement de l'attitude officielle de la Suisse. Dans sa dernière réponse à "Uniterre" et "Pain pour le prochain" la Présidente de la Confédération écrit: ...*"Au cas où des négociations devaient avoir lieu au Conseil des droits humains pour créer selon les recommandations du comité une procédure spéciale ou un nouvel instrument par rapport aux droits des paysannes et paysans, la Suisse y participerait activement, car*

*elle considère ce thème comme important"...C'est un considérable succès pour toutes celles et ceux qui s'engagent pour le maintien d'une agriculture paysanne et de proximité.*

Dès lundi 17 septembre prochain, le processus officiel va démarrer par des négociations entre délégations membres du Conseil. La Bolivie - qui mène officiellement les discussions visant à déposer au courant de cette session la résolution demandant la mise en place d'un groupe de rédaction -, ainsi que plusieurs autres pays issus de différents continents, vont s'atteler à associer d'autres pays au processus.

A l'aube d'une nouvelle crise alimentaire mondiale, il est crucial de rappeler que les paysan-ne-s sont les premières victimes de la mondialisation. 70 % des personnes qui souffrent de la faim dans le monde vivent dans des zones rurales. Leurs ressources vitales, telles la terre, l'eau et les semences sont souvent confisquées avec des violations des droits humains par des sociétés transnationales, des investisseurs ou des gouvernements. Ces personnes sont chassées de leurs terres par des moyens économiques, policiers ou militaires.

Or, selon le rapport mondial IAASTD de 2008, la petite et moyenne paysannerie est la clé de voute de l'alimentation mondiale. Nous nous devons d'agir au mieux pour protéger les droits des personnes travaillant en milieu rural. La Suisse, en tant que pays dit «industrialisé» et reconnu au plan international pour son souci des droits humains pourrait prendre un rôle important pour soutenir l'agriculture paysanne dans son combat inégal contre le rouleau compresseur de l'agro-industrie. C'est ce que nous attendons d'elle.

**Pour plus d'informations :**

Valentina Hemmeler Maïga, Uniterre : 079 672 14 07  
Raymond Gétaz, Longo maï : 032 426 59 71